

5 octobre 2018
Français
Arabe, anglais, français et russe
seulement

Examen des programmes de stages à l'échelle du système des Nations Unies

Rectificatif

Paragraphe 32

Remplacer le texte existant par ce qui suit :

32. En décembre 2017, trois fonds et programmes (UNICEF, UNOPS et PAM) et six institutions spécialisées (FAO, AIEA, OIT, OMT, UPU et OMPI) rémunéraient les stagiaires. En février 2018, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a adopté une nouvelle politique de stage (UNHCR/AI/2018/3) qui prévoit que les stagiaires seront rémunérés dès son entrée en vigueur, le 1^{er} juin 2018. Le FNUAP prépare actuellement une réforme de sa politique, devant être adoptée dans le courant de l'année 2018, qui propose l'introduction d'une rémunération. La FAO a suspendu la réforme de son programme de stages, qui devait s'achever en 2018, afin de prendre en compte les conclusions et recommandations du présent rapport. À la fin de mars 2018, les stagiaires de la FAO étaient rémunérés.

